

## Le Mot du Maire :

### Pour donner de l'oxygène aux communes : le temps des actes est venu !!!

Après le texte « Engagement et Proximité », la suppression de la Taxe d'Habitation et l'annonce d'une nouvelle Loi de Décentralisation, le Gouvernement est au pied du mur : les actes suivront-ils ? Lors du dernier Congrès des Maires à PARIS les interrogations pressantes des élus ont-elles eu des raisons du mutisme gouvernemental ?

La meilleure façon d'y répondre est de redonner de la compétence et de la Liberté aux Communes. C'est ce que réclamaient les Maires de France lors du Congrès National de 2018 qui avait été boudé par le Président de la République, vue la bronca nationale des élus.

Il faut réduire le nombre de compétences obligatoires exercées par les intercommunalités, supprimer les compétences optionnelles, et rendre facultatif le transfert de toutes les autres compétences. La Loi Notre n'étrangle-t-elle pas les Communes ?

Il faut en finir enfin avec le feuilleton de la compétence « eau » et « assainissement » et redonner aux Communes, la liberté de s'organiser comme elles le souhaitent. Pourquoi dissoudre les deux syndicats eau et assainissement dans la grande intercommunalité (Loi Notre) qui était prévu en 2020, puis repoussé en 2026 après la bronca des Maires au Congrès 2018. Pourquoi toujours défaire ce qui fonctionne bien ? Le dernier Conseil Municipal a voté une délibération créant un syndicat unique eau-assainissement.

Mon opposition au PLUi ( Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ) qui pourrait être créé à l'initiative de la CCHB enlevant la compétence urbanisme aux Maires est toujours d'actualité (la Loi Notre en atteste). Que va-t-il rester aux Maires ?

Je me félicite quand même que les Maires soient revenus au centre de l'attention du Gouvernement, mais... attendons les textes pour en sentir les effets effectifs sur notre Commune !!!

**LE MAIRE :**  
**A. BERNOS**

## Colis de Noël :

Les Conseillers Municipaux ont effectué la distribution des colis de Noël. L'Entreprise BOZOM d'ARETTE, présente sur « le p'tit marché » le samedi matin sur la place de la pétanque a été adjudicataire pour les colis.

## Tranchée - Câble :

Les panneaux solaires sur la salle polyvalente sont en voie de branchement. Nous avons profité de la réalisation de la tranchée pour y adjoindre un câble électrique payé par le Comité des Fêtes afin d'alimenter le coffret orchestre de la salle.

**Fibre :** Les incivilités sur GURMENÇON (près d'un kilomètre de fibre détruit et une chambre de liaison saccagée) retardent la livraison de la fibre sur AGNOS. Le premier trimestre 2021 verra l'arrivée de la fibre sur le village.

**5G :** Les Maires d'AGNOS, ASASP, GURMENÇON et BIDOS demandent qu'une étude d'impact des ondes soit diligentée par la CCHB sur la Colline de Boumayou déjà surchargée d'antennes. La mesure de la puissance des ondes émises à partir de ce point névralgique donnera une idée précise et rationnelle pour la santé de nos concitoyens. Nous avons réalisé la même étude par le Cabinet indépendant DEKRA à la demande des parents d'élèves pour les panneaux photovoltaïques de l'école. Les résultats chiffrés avaient conclu que la box internet familiale émettait plus de rayonnement que les onduleurs des panneaux.

**Sites :** Le site « Commune d'AGNOS » sur Face-Book et le site internet d'AGNOS » vous informent hebdomadairement sur la vie du village.

**Arboretum :** L'espace biodiversité de l'arboretum a été fauché par erreur. Nous en profiterons pour renforcer la passerelle en attendant la nouvelle pousse protectrice des nombreuses espèces d'insectes et de micro-organismes. L'espace biodiversité devra se prolonger après le petit pont tout autour du sentier découverte.

**CCHB :** Les comptes-rendus des Conseils Communautaires de la CCHB sont toujours transmis à tous les conseillers municipaux.

**Vitesse dans le village :** Suite à la demande des riverains de la route départementale traversant le village lors de la dernière réunion de quartiers, et suite au comptage de la vitesse (103 km/h au maximum) à l'aplomb du Lotissement du Binet, des chicanes homologuées seront construites par le Conseil Départemental.

**Ateliers CIAPA :** Le Jeudi 28 Janvier 2021 et le 04 Février 2021 auront lieu deux ateliers tablettes pour initier « les apprentis internet ». Ces stages de 10 personnes maximum sont encadrés par du personnel compétant du Conseil Départemental 64. Inscriptions en Mairie.

Année 2021

Janvier

# AGNOS-INFOS



**André BERNOS, Maire**  
**Anne-Marie BARRERE**  
**Sylvie CALMEJANE**  
et  
**Yves MOITY**  
**Adjoints**

**Les Conseillers Municipaux**  
**Et**  
**le Personnel Communal**  
vous souhaitent

**Une Bonne Année 2021**



AGNOS-INFOS N° 3

## Bulletin Municipal

**< La liberté commence où l'ignorance finit > Victor Hugo**